

DÉCLARATION DU TUAC À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES DE 2020

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UNE REPRISE ÉQUITABLE, DURABLE ET QUI REDONNE CONFIANCE

PARIS, LE 26 OCTOBRE 2020

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (le TUAC) constate avec satisfaction que la réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) de 2020 met l'accent sur « une reprise forte, résiliente, verte et inclusive », face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19.

Le TUAC exhorte la RCM de 2020 à convenir d'une feuille de route pour une reprise juste et durable capable d'inspirer la confiance en la capacité de nos gouvernements à parvenir à une prospérité partagée.

La crise

La crainte d'une nouvelle « décennie perdue » pour beaucoup ... 2
... avec de rares gros gagnants ... 2
... s'ajoutant à de nombreuses crises préexistantes. 2

Une feuille de route pour la reprise

Maintenir et élargir la couverture des régimes de protection des travailleurs et des populations les plus vulnérables 3
Développer et étendre nos systèmes de santé 4
Déployer un appui massif et soutenu à l'économie... 4
... mais avec des contreparties relatives à l'emploi et à la justice sociale. 5
La responsabilité des pays de l'OCDE envers le monde en développement 5

Les sujets politiques qui nous attendent

Soutenir et étendre les institutions du marché du travail 5
Justice fiscale 6
Reconfigurer notre système de commerce et d'investissement, plaçant en son centre la conduite responsable des entreprises 6
S'attaquer aux déséquilibres et aux lacunes réglementaires pour arriver à une numérisation plus juste 7
Se confronter à la concentration des marchés 7
Des services publics et des gouvernements de qualité 8

L'avenir de l'OCDE

8

La crise

La pandémie de Covid-19 provoque la plus profonde crise mondiale de l'histoire moderne, marquée par une chute sans précédent du PIB mondial et une hausse massive du chômage. Cette situation porte en elle les graines d'une protestation sociale croissante, tandis que les conséquences économiques de la pandémie sont inégalement réparties et que les inégalités se creusent. Comme nous l'avons appris dans la douleur lors de la crise financière de 2008, les évolutions négatives de cette nature sont susceptibles de se transformer rapidement en une crise politique mettant la démocratie à l'épreuve.

La crainte d'une nouvelle « décennie perdue » pour beaucoup ...

À moins que les gouvernements travaillent en coopération et prennent des mesures décisives, nous sommes confrontés à la perspective d'une nouvelle décennie perdue pour des millions de ménages salariés, pour les jeunes et pour les pans les plus vulnérables de nos sociétés. À l'échelon mondial, la Banque mondiale s'attend à ce que jusqu'à 60 millions de personnes sombrent dans la pauvreté extrême. Les perspectives pour l'emploi 2020 de l'OCDE précisent que les grands perdants de la crise sont les travailleurs à faible revenu, les travailleurs dans des formes atypiques d'emploi et une « génération perdue » de jeunes. La crise affecte également de manière disproportionnée les femmes, et ce à différents niveaux (précarité de l'emploi, exposition au Covid-19 au travail, déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, hausse de la violence domestique). En juin 2020, les perspectives économiques de l'OCDE présentaient divers scénarios de croissance. La possibilité d'une résurgence de la pandémie de Covid-19 au cours du deuxième semestre 2020 était l'un de ces scénarios. Il prévoyait une chute du PIB mondial de 7,6 %. Dans ce scénario de la « rechute », le revenu réel des ménages se retrouverait au niveau de 2013, d'où le péril d'une nouvelle décennie perdue. Le taux de chômage moyen passerait à deux chiffres, atteignant 10 % et restant élevé tout au long de l'année 2021.

... avec de rares gros gagnants ...

Au lieu de suivre une courbe en L ou en W, la reprise pourrait très bien prendre une forme de K, certains secteurs surmontant la crise sensiblement mieux que d'autres. Les répercussions sur l'économie sont asymétriques. Certains secteurs sont particulièrement affectés par le confinement et les mesures sanitaires (par exemple le tourisme, l'hôtellerie, la culture et les spectacles, le commerce de détail, le transport) alors que d'autres sont en surchauffe (comme le secteur de la santé). Avec les mesures de confinement, les entreprises du numérique sont les grandes gagnantes de cette crise, notamment les plateformes en ligne et de commerce électronique. Il est probable que ce processus de numérisation s'accélère. Il génère, certes, des opportunités, mais aussi un certain nombre de risques qui sont liés à la taille systémique de certains groupes numériques et des écosystèmes dans lesquels ils s'inscrivent, marqués par une forte concentration du marché et l'insuffisance de règles sur la protection des données, l'accès aux données et leur partage. Sachant que la moitié de la population mondiale n'est pas connectée à l'internet haut-débit, et bon nombre de populations et de régions dans la zone de l'OCDE ayant des infrastructures de connectivité insuffisantes, des investissements publics sont nécessaires.

... s'ajoutant à de nombreuses crises préexistantes.

Ce ne sont pas des économies florissantes et socialement justes qui ont été frappées par la crise du Covid-19, loin de là. Bon nombre des difficultés que nous affrontons aujourd'hui étaient déjà présentes avant la situation d'urgence actuelle. Plusieurs pays de l'OCDE étaient déjà confrontés à une situation conjuguant une croissance atone de l'économie et des emplois, le creusement des inégalités de revenu et d'accès aux opportunités, l'urgence climatique et environnementale, tout en devant passer par une série de transitions d'envergure et potentiellement disruptives : la numérisation, le vieillissement de la population et la décarbonisation. Un rapport à venir de l'OCDE révèle qu'avant même l'apparition de la

pandémie, la moitié des régions de l'OCDE n'avaient pas fini de récupérer le niveau d'emploi d'avant 2008. Les conditions sont réunies pour une érosion lente et certaine de la confiance envers nos gouvernements à parvenir à une prospérité partagée.

La crise vient s'ajouter à la précarité existante dans l'emploi, à la segmentation croissante du marché du travail et aux inégalités mondiales qui se creusent, comme mis en évidence dans plusieurs rapports de l'OCDE : « Toujours plus d'inégalités » (2011), « Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous » (2015), « L'ascenseur social en panne? Comment promouvoir la mobilité sociale » (2018), « Sous pression: la classe moyenne en perte de vitesse » (2019). Les politiques d'austérité et celles qui ont accru l'exposition individuelle des travailleurs aux risques sociaux et du marché du travail n'ont fait qu'alimenter la hausse des inégalités. Ne répétons pas les erreurs du passé.

Il s'agit également d'une crise du multilatéralisme, et plus généralement pour la coopération internationale. Aujourd'hui le multilatéralisme semble gravement mis à mal. Les guerres commerciales, les mesures protectionnistes, la difficulté de parvenir à un accord, puis de le mettre en œuvre, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques et la montée en puissance du populisme ne sont que quelques exemples de la fragmentation des priorités politiques et de l'incapacité des gouvernements à parvenir à un consensus sur des problématiques mondiales urgentes.

Une feuille de route pour la reprise

Le TUAC appelle l'OCDE et ses pays membres à se saisir de cette Ministérielle pour élaborer une feuille de route capable de redonner confiance dans les plans de relance face à la crise du Covid-19.

Maintenir et élargir la couverture des régimes de protection des travailleurs et des populations les plus vulnérables

De nombreux gouvernements de pays de l'OCDE ont pris des mesures décisives en mars-avril 2020 – au moyen de systèmes de maintien dans l'emploi – dans le but d'empêcher une hausse spectaculaire du chômage, y compris dans les pans les plus vulnérables de la société. Six mois plus tard, les économies de l'OCDE sont toujours en mode de crise. Il est essentiel de maintenir et d'élargir la couverture des mesures prises pour protéger les travailleurs et leur famille. Une grande proportion de nos sociétés court le risque de sombrer rapidement dans la pauvreté. Cette situation exige des gouvernements qu'ils mettent de toute urgence en place une réponse massive :

- protéger les travailleurs, y compris ceux se trouvant en première ligne, avec les plus hautes mesures de sécurité et de soutien et les meilleurs équipements de protection individuelle, en faisant intervenir les syndicats et le dialogue social pour mettre en place des protocoles et des bases juridiques solides ;
- maintenir et élargir la couverture des mesures en vue de préserver l'emploi existant, y compris avec des garanties pour l'emploi, des systèmes de maintien dans l'emploi, de chômage partiel et autres régimes compensatoires portant sur les rémunérations ou les revenus, et en vue de garantir un retour au travail encadré par des normes de santé et de sécurité adéquates ;
- proposer un revenu de remplacement adéquat et permettre à tous les travailleurs, aux étudiants et aux apprentis de bénéficier des droits à un congé de maladie et à un congé rémunéré, par le biais d'une couverture universelle indépendante du statut d'emploi dans l'économie formelle ou informelle ;
- se concentrer sur le soutien aux travailleurs vulnérables, à bas revenus, dans des emplois précaires, les femmes, les migrants et les réfugiés, les travailleurs jeunes y compris les « NEETs » (sigle anglais pour : ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation) et les travailleurs handicapés ;

- offrir des possibilités de formation aux adultes, y compris en permettant la prise de congés de formation rémunérés et en proposant une offre de formation plus diversifiée, et renforcer les services d'orientation professionnelle avec des investissements dans les agences et les services publics pour l'emploi ;
- Garantir que le télétravail répond aux attentes quant à ses bienfaits (diminution du stress lié au transport et amélioration de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée) et qu'il est réglementé et géré au moyen de la négociation collective pour éviter les heures supplémentaires, préserver le bien-être et la productivité.

Développer et étendre nos systèmes de santé

La pandémie de Covid-19 a mis en exergue à quel point l'accès universel à un système public de soins de santé correctement financé est nécessaire et crucial. Les situations dramatiques dans l'ensemble des pays de l'OCDE, amplifiées par la pandémie, sont en fait la conséquence d'années de mesures d'austérité publique dans les pays de l'OCDE, qui font que les travailleurs de la santé font face à des conditions de travail difficiles et dangereuses tandis que les patients n'ont pas la garantie de pouvoir bénéficier des soins nécessaires. Cette situation exige une réponse immédiate de la part des gouvernements :

- intensifier toutes les dispositions nécessaires pour l'accès au diagnostic et aux traitements, aux dépistages de masse, et accroître les financements pour la recherche épidémiologique, la vaccination et les traitements de soulagement ;
- investir massivement dans les systèmes de santé publics et les services publics, et veiller à ce que les services publics soient fondés sur la justice sociale et de l'accès universel ;
- améliorer la santé et la sécurité au travail des travailleurs de la santé, y compris leur accès à des équipements de protection individuelle adéquats et à la formation, et prévoir des droits à des congés maladie prolongée ;
- améliorer de manière générale les conditions de travail et contribuer ainsi à la fidélisation des effectifs dans le secteur de la santé, sur la base du dialogue social et d'une négociation collective étendue ;
- Faire en sorte que les nouvelles mesures de surveillance de la propagation du virus et de suivi des travailleurs soient en conformité avec les normes internationales (voire régionales) et nationales de confidentialité et de protection des données, qu'elles soient basées sur le consentement, proportionnelles et limitées dans le temps.

Déployer un appui massif et soutenu à l'économie...

L'heure n'est pas au renouvellement des erreurs commises dans la période 2008-2020, au retrait des mesures pour retomber dans le « piège de l'austérité ». Les gouvernements doivent poursuivre et intensifier l'appui considérable déjà octroyé à l'économie, y compris leur train de mesures budgétaires et le soutien aux revenus et aux entreprises. Le ratio médian entre la dette publique et le PIB devrait atteindre 87 % d'ici la fin de l'année 2021 pour les pays de l'OCDE. Dans un contexte de politiques monétaires accommodantes, et en l'absence de pressions inflationnistes excessives, un tel niveau dette restera viable. À l'inverse, une ruée précoce vers la réduction de la dette publique par des mesures d'austérité produirait l'effet inverse à celui recherché : elle ralentirait la croissance du PIB et de la demande globale et finirait par gonfler encore plus le ratio de la dette, comme ce fut le cas dans les années 2010.

Par conséquent, il est crucial de se concentrer sur la « qualité » plutôt que sur la « quantité » de la dette et de l'investissement, notamment en investissant dans des emplois de qualité, dans les transformations vertes et numériques, dans les systèmes publics de santé et d'éducation. Ce faisant, les gouvernements devraient travailler avec les partenaires sociaux et prendre en considération :

- la dimension des entreprises affectées par la Covid-19, les PME étant particulièrement vulnérables et moins résilientes face aux chocs économiques ;
- la nécessité impérieuse d'une Transition juste vers des économies capables de résister aux changements climatique et numérique, en investissant dans le développement des

compétences et dans l'éducation, ce grâce au dialogue social et la négociation collective, et en passant par un investissement public canalisé par des fonds de transition et des politiques industrielles ;

- l'investissement nécessaire pour effectuer la transition vers des économies à faible émission de carbone dotées d'infrastructures durables.

... mais avec des contreparties relatives à l'emploi et à la justice sociale.

Les gouvernements ont massivement offert des reports de paiement d'impôts, des moratoires sur la dette et des prêts aux entreprises garantis par l'État, dans le but de soutenir la trésorerie des entreprises. Ces aides devraient être assorties de conditionnalités afin d'assurer la justice économique, budgétaire et fiscale. Les conditions à l'octroi d'une aide d'État aux entreprises devraient insister sur :

- la protection de l'emploi et de salaires justes (établis par le biais de la négociation collective) et de la représentation des travailleurs sur le lieu de travail (au moyen des conseils d'entreprise, de syndicats ou de comités de santé et sécurité au travail élus) ;
- la mise en œuvre de normes strictes en matière de gouvernance des entreprises et de fiscalité, y compris l'interdiction de recourir à des paradis fiscaux ou la suspension du paiement de dividendes ;
- la conformité avec les instruments OCDE de responsabilité des entreprises, comme condition préalable, y compris pour les crédits à l'exportation ; et
- La transparence publique dans le suivi et l'évaluation de l'impact.

La responsabilité des pays de l'OCDE envers le monde en développement

La gravité de la crise mondiale déclenchée par la pandémie de Covid-19 exige de toute urgence une réponse forte. À cet égard, les gouvernements des pays de l'OCDE ont la responsabilité d'apporter un soutien aux pays en développement et d'empêcher que la pauvreté ne s'accroisse. Ils se doivent de soutenir activement un programme d'allègement et de suspension de la dette, et de coopérer à cette fin avec les pays non-membres de l'OCDE, y compris la Chine. Outre ces aspects, l'OCDE devrait appeler à :

- l'émission de droits de tirage spéciaux ;
- la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale ;
- l'allègement et la suspension de la dette, et la réalisation d'investissements en faveur des ODD ;
- l'inclusion des partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre de programmes de réponse ;
- l'accélération de l'aide publique au développement ;
- la garantie que les investissements du secteur privé se font conformément aux principes internationaux de l'efficacité du développement, aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Objectifs de développement durable.

Les sujets politiques qui nous attendent

L'on ne saurait revenir en arrière comme s'il ne s'était rien passé. Il incombe à l'OCDE de fournir des orientations sur les politiques et sur le modèle de croissance à adopter à la lumière de la crise du Covid-19.

Soutenir et étendre les institutions du marché du travail

En comparaison avec la crise de 2008, les institutions du marché du travail — la négociation collective et les salaires minimum — ont une couverture moins étendue et confèrent une

protection moindre. Ces lacunes affectent bon nombre de travailleurs frappés par la crise aujourd'hui. Une grande partie du retour à l'emploi et à la compétitivité au cours des dix dernières années s'est produite sur le dos de la détérioration des droits du travail et de la compression des salaires. L'érosion de la protection de l'emploi, de la négociation collective (la couverture dans les pays de l'OCDE est passée de 38 % en 1998 à 32 % en 2017), de la qualité des emplois baisse et des niveaux de rémunération, ont ensemble contribué à des marchés du travail frappés par une précarité croissante, une sécurité de l'emploi limitée et une augmentation des formes atypiques d'emploi. Nous avons perdu de vue le principe selon lequel les systèmes coordonnés de négociation collective se traduisent par de meilleurs emplois, une meilleure prise en compte de la dimension de genre et des groupes vulnérables, et moins d'inégalités salariales que les systèmes complètement décentralisés. Or, les données de l'OCDE confirment une fois de plus l'importance des systèmes coordonnés de négociation collective.

Dans ses réponses à la crise, l'OCDE doit s'appuyer sur Stratégie révisée pour l'emploi et s'attaquer à la segmentation du marché du travail et ses inégalités (c.à.d avant que les systèmes de redistribution n'interviennent), dans le but de parvenir à des résultats plus équitables sur le marché du travail et à des emplois de qualité, ce y compris en :

- renforçant les institutions du marché du travail et autres régimes de protection collective relatifs à la santé et aux pensions ;
- comblant les lacunes en matière de réglementation qui ont ouvert la voie au travail précaire et atypique et diminué la sécurité de l'emploi ;
- tenant compte de la dimension de genre (précarité, travail non rémunéré, équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée).

Justice fiscale

L'échec de nos systèmes fiscaux à faire face à la mondialisation était déjà apparent avant la crise, il est de fait un sujet récurrent des dernières décennies. De grandes avancées ont été réalisées depuis la crise de 2008. Il convient de faire beaucoup plus encore en vue de juguler la sous-imposition des entreprises, de mettre un terme à la concurrence fiscale déloyale et d'agir pour la justice fiscale pour tous, y compris pour les pays en développement.

L'OCDE devrait viser à :

- garantir la progressivité dans les réformes fiscales, en rééquilibrant les recettes fiscales provenant des revenus, du patrimoine et de la consommation, et en relançant le débat sur des modalités d'imposition innovantes, y compris la taxe sur les transactions financières ;
- parvenir à un accord robuste et ambitieux sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices et la numérisation de l'économie, et mettre un terme à la concurrence fiscale déloyale et mutuellement destructrice, en introduisant immédiatement un taux minimum mondial d'imposition qui se trouverait dans la fourchette moyenne actuelle au sein de l'OCDE, de 20 à 25 % ;
- poursuivre les travaux sur une réforme approfondie et durable de l'architecture fiscale internationale, fondée sur la taxation unitaire et sur l'amélioration de la transparence fiscale.

Reconfigurer notre système de commerce et d'investissement, plaçant en son centre la conduite responsable des entreprises

Au lieu de répartir les risques du marché et de promouvoir la diversification économique, le programme de libéralisation commerciale semble créer exactement l'inverse : la concentration du pouvoir du marché entre quelques acteurs seulement, une concurrence déloyale qui entraîne un nivellement vers le bas en termes de réglementation sociale, environnementale et fiscale.

Le mouvement syndical appelle à de nouvelles approches en matière de commerce et d'investissement qui tournent le dos aux vieux modèles des années 1990 et du traitement

préférentiel aux investisseurs étrangers. Elles renforceraient la cohérence politique effective des normes relatives aux droits humains et du travail, aux normes environnementales et d'intégrité, toute en préservant le droit de réglementer, de mettre en œuvre une politique industrielle, de garantir l'accès aux actifs et aux services stratégiques et de se défendre contre la concurrence déloyale.

L'OCDE devrait revenir sur la discussion concernant les chaînes de valeur mondiales et les accords de commerce et d'investissement, y compris en faisant la promotion des travaux sur la Conduite responsable des entreprises au sein de l'OCDE, avec notamment la responsabilité des Points de contact nationaux au titre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, en rendant obligatoire le devoir de vigilance et le droit à la vérification de son respect.

S'attaquer aux déséquilibres et aux lacunes réglementaires pour arriver à une numérisation plus juste

La crise actuelle met en lumière les lacunes et les déséquilibres dans la réglementation de la transformation numérique. L'OCDE a fait la preuve de sa capacité à recueillir des données probantes et à adopter une approche politique « horizontale » sur ce sujet. Le moment est venu, cependant, d'agir plus sérieusement pour protéger la vie privée des travailleurs et des consommateurs, pour améliorer la connectivité dans toutes les régions et au sein de tous les ménages, et pour que les nouvelles technologies soient conçues en étant centrées sur l'humain. L'OCDE devrait viser à :

- réglementer les processus numériques et les modèles économiques basés sur les données pour protéger la confidentialité des données et l'humain, sur la base de cadres juridiques et normatifs ambitieux et de protocoles sur la transparence, la responsabilité et la proportionnalité ;
- traiter des questions entourant la surveillance, le contrôle et la dépendance des travailleurs des plateformes numériques, notamment le statut de leurs emplois, les effets de monopsones sur le marché du travail et en veillant à ce que la concurrence soit équitable entre les entreprises complètement numérisées et les autres entreprises ;
- investir dans la R&D publics et dans la connectivité à haut-débit dans toutes les régions, dans l'équipement numérique des institutions pédagogiques et les ménages à faibles revenus, et dans l'appui aux entreprises du numérique responsables.

Se confronter à la concentration des marchés

La concentration croissante des marchés et de l'industrie était déjà apparue avant la crise, mais la numérisation va probablement l'intensifier encore. Cette problématique n'est pas limitée aux intérêts du consommateur, elle nuit également à l'économie et contribue au creusement des inégalités. Lorsque quelques entreprises seulement dominent le marché du travail, les employeurs sont en mesure de faire baisser les salaires et les conditions de travail sans pour autant perdre leur main d'œuvre. Toute analyse de l'histoire de l'économie du travail montre que ce phénomène se traduit généralement par une stagnation des rémunérations et par des niveaux d'emploi plus bas. L'OCDE devrait :

- reconnaître l'existence des oligopoles ainsi que des moyens de s'attaquer à la concentration excessive des marchés et de la corriger, y compris avec des mesures contre les ententes commerciales, et évaluer leur impact non seulement sur les droits des consommateurs mais aussi sur l'emploi et les inégalités ;
- renforcer la liberté syndicale et la négociation collective en tant qu'outils visant à compenser le pouvoir excessif des entreprises.

Des services publics et des gouvernements de qualité

Il est désormais avéré que les mesures d'austérité qui ont précédé la crise ont été les causes principales expliquant que le secteur public et les services publics se sont retrouvés « sous pression » et souffrent de la crise de confiance. On peut dire, chiffres à l'appui, que les mesures d'austérité ont progressivement étranglé les services publics dans tous les pays de l'OCDE, portant ainsi atteinte au droit des personnes à un accès juste et égal à des services publics de qualité, ce qui a contribué au niveau de préparation insuffisant avant la crise de Covid-19.

L'OCDE doit en finir avec son slogan « faire plus avec moins » et se résoudre à faire face à la réalité : des services publics sous-financés. Elle devrait promouvoir le principe d'un service public et universel de qualité. Seuls des employés de la fonction publique qualifiés, bénéficiant de formations adéquates, ayant des conditions de travail et de vie décentes et capables d'accéder aux ressources adéquates seront en mesure de proposer des manières innovantes d'offrir des services publics de qualité à la société. Le dialogue social est une condition essentielle pour garantir un traitement respectueux des salariés de la fonction publique – qui inclue leur droit fondamental à la négociation collective.

L'OCDE devrait :

- reconnaître que le dialogue social est une condition centrale pour garantir un traitement respectueux des salariés de la fonction publique – qui inclue leur droit fondamental à la négociation collective ;
- promouvoir des conditions de travail et de vie décentes pour les employés de la fonction publique, capables ainsi d'accéder aux ressources adéquates pour être en mesure de proposer des manières innovantes d'offrir des services publics de qualité à la société ;
- garantir le bon fonctionnement des secteurs publics en cessant d'insister excessivement sur l'austérité et la souplesse pour reconnaître plutôt l'importance de secteurs publics dotés des financements et des ressources adéquates, capables de donner un accès égal et juste aux services publics.

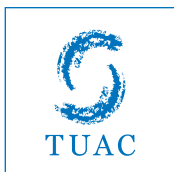
L'avenir de l'OCDE

À plus long terme, le TUAC appelle à ce que la vision de l'OCDE soit guidée par les principes suivants :

- soutenir les principes du multilatéralisme et de l'élaboration de politiques centrées sur l'intérêt des peuples ;
- être intransigeant sur la démocratie, l'état de droit, y compris les droits humains et les droits du travail tels que définis par l'OIT, et sur les mécanismes qui fassent en sorte que les États membres répondent des normes et valeurs de l'OCDE¹ ;
- s'assurer de la cohésion politique au sein de l'Organisation, dont la valeur dépasse de loin la somme de ses comités et groupes de travail et repose sur sa capacité d'aborder les défis politiques horizontalement, à partir de différents domaines de compétence ;
- consolider le récent « acquis » sur les réformes inclusives du marché du travail et le dialogue social, y compris la Stratégie révisée pour l'emploi et les récents rapports sur les Perspectives de l'emploi, en étroite coopération avec l'OIT qui est l'organisation internationale faisant autorité pour les questions liées au travail et à l'emploi.

¹ Compte tenu de précédentes Déclarations de l'OCDE à l'issue des Réunions du Conseil au niveau des ministres, y compris : en 1990, déclarant que « les valeurs fondamentales qui sont communes à tous les pays de l'OCDE » sont « la démocratie pluraliste, le respect des droits de l'homme et une économie de marché compétitive » ; en 2007, déclarant que la mission de l'Organisation est de « promouvoir la paix, la stabilité, la prospérité et les valeurs démocratiques au moyen de politiques économiques réfléchies et d'une bonne gouvernance » ; et en 2011, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation, déclarant que « les membres de l'OCDE

forment une communauté unique en son genre de nations mobilisées autour des valeurs de la démocratie qui reposent sur l'état de droit et les droits de l'homme et sur l'adhésion aux principes d'une économie de marché ouverte et transparente » et que « la mission essentielle de l'Organisation est de promouvoir une croissance économique plus forte, plus propre et plus juste, et d'améliorer les conditions de vie et de travail », et pour ce faire « en identifiant les principaux défis politiques dans le domaine économique, social et environnemental et en concevant des politiques qui contribuent au bien-être des populations du monde entier ».



DÉCLARATION DU TUAC À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU CONSEIL AU NIVEAU DES MINISTRES DE 2020

**UNE FEUILLE DE ROUTE POUR UNE REPRISE
ÉQUITABLE, DURABLE ET QUI REDONNE
CONFIANCE**

PARIS, LE 26 OCTOBRE 2020